

## Creare un nuovo cantone all'epoca delle rivoluzioni. Ticino e Vaud nell'Europa Napoleonica, 1798-1815

Josiane Bourguet-Rouveyre

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ahrf/2167>  
DOI : 10.4000/ahrf.2167  
ISSN : 1952-403X

### Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

### Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2005  
Pagination : 185-186  
ISSN : 0003-4436

### Référence électronique

Josiane Bourguet-Rouveyre, « Creare un nuovo cantone all'epoca delle rivoluzioni. Ticino e Vaud nell'Europa Napoleonica, 1798-1815 », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 339 | janvier-mars 2005, mis en ligne le 24 avril 2006, consulté le 12 mai 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/2167> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.2167>

---

Ce document a été généré automatiquement le 12 mai 2023.

Tous droits réservés

---

# Créer un nouveau cantone all'epoca delle rivoluzioni. Ticino e Vaud nell'Europa Napoleonica, 1798-1815

Josiane Bourguet-Rouveyre

---

## RÉFÉRENCE

*Créer un nouveau cantone all'epoca delle rivoluzioni. Ticino e Vaud nell'Europa Napoleonica, 1798-1815. Créer un nouveau canton à l'ère des révolutions. Tessin et Vaud dans l'Europe napoléonienne, 1798-1815*, Bolletino Storico della Svizzera italiana, Bellinzona, Edizioni Salvioni, et Revue historique vaudoise, Prahins, Éditions du Zèbre, 2004, 378 p., ISBN 2-9700235-9-8.

- 1 Sont rassemblées dans ce volume une vingtaine de communications présentées au cours de trois journées d'étude, tenues à Bellinzona les 13 et 14 mars 2003, et à Lausanne le 11 avril de la même année. Ces journées, qui pouvaient se classer parmi les diverses manifestations célébrant le bicentenaire de l'Acte de Médiation, avaient néanmoins des vues plus larges, comme en témoigne le souci de lier étroitement cet important événement aux bouleversements qui avaient marqué la Suisse en 1798. Tessin et Vaud font partie de ces nouveaux cantons créés dans le cadre de la Confédération helvétique dont Napoléon devient le Médiateur. Cette Confédération est un élément du vaste ensemble que va constituer par la suite le système continental, lequel, en continuité avec la Révolution, rompt les équilibres qui avaient régi l'Europe sous l'Ancien Régime (Vittorio Criscuolo). Le statut des deux cantons et leur rôle dans les événements qui précèdent sont très différents, et c'était tout l'intérêt de ces journées d'étude que de confronter les procédés par lesquels ils s'intègrent, avec leurs particularismes, dans cette structure confédérale elle-même dominée par la supranationalité du système napoléonien.

- 2 Les identités vaudoise et tessinoise se sont construites sur des modes divergents, voire opposés : c'est ce que soulignent plusieurs communicants. Patrick Jéquier, Patrick-R. Montbaron, Robert Pictet insistent sur l'importance de la création de la République helvétique pour le canton de Vaud : celui-ci est un des appuis des opérations menées par l'armée française, et sa situation de sujétion mal vécue à l'égard de Berne en fait un élément fondamental de l'expansion révolutionnaire. Au moment de l'arrivée des Français, les Vaudois se soulèvent et se proclament indépendants. Devenu canton du Léman, il est le principal pourvoyeur d'hommes politiques pour occuper des postes dans le gouvernement provisoire, puis dans l'administration. Selon Sandro Guzzi-Heeb, Vaud est certainement mieux disposé que tout autre à l'égard d'un État centralisé, dans la mesure où la domination de Berne s'est traduite par une unification fiscale, économique et juridique qui n'existe pas, par contre, dans le Tessin. L'identité tessinoise, en effet, se construit en opposition à la République helvétique (Massimiliano Ferri, Fabrizio Panzera). Celle-ci est perçue par les Tessinois comme une tentative d'imposer de l'extérieur un État lointain, dédaigneux des autonomies locales et visant à les faire disparaître. L'autonomie locale tessinoise était également menacée par les visées annexionnistes des dirigeants de la République cisalpine, puis italienne, comme le démontre Antonino de Francesco. La Médiation devait donc largement donner satisfaction aux Tessinois en leur accordant un véritable statut d'État cantonal et en faisant disparaître la menace d'absorption par l'Italie qui se serait traduite par une départementalisation.
- 3 Pour autant, ne faut-il pas rapprocher les points de vue ? (Danièle Tosato-Rigo) En pays de Vaud, l'adhésion à la République helvétique dépassait-elle vraiment le cadre de l'élite dirigeante vaudoise ? Dans le Tessin, cette même élite dirigeante n'était-elle pas capable de concevoir ce qu'avait de bénéfique une structure supra-cantonale, en se donnant des objectifs plus larges que la seule défense de l'autonomie ? La Médiation ne rejette pas les acquis de la République helvétique, elle n'est pas un retour à l'Ancien Régime, mais amorce la construction d'un État moderne confédéral sur la base de l'égalité juridique et des libertés individuelles. Plusieurs communications portent sur la façon dont les cantons de Vaud et du Tessin règlent la question de la citoyenneté. Norbert Furrer, Silvia Arlettaz et François Flouk insistent sur la volonté d'unification qui anime les dirigeants vaudois : début d'une territorialité linguistique par la limitation de l'usage de l'allemand, ou encore, à la suite de l'abolition de la féodalité que le Médiateur impose à la Confédération, établissement d'une fiscalité centralisée sous le contrôle exclusif de l'État. Denis Tappy, comparant les droits civils et politiques des deux cantons, montre que si Vaud supprime toute espèce d'institution pouvant rappeler le rôle jadis tenu par les bourgeois, le Tessin, lui, les maintient. Dans le cas des deux cantons, l'entrée dans la Confédération de 1803 se traduit par un renforcement de la censure (Silvio Corsini et Fabrizio Mena). Quant aux modes de vie de la partie aisée et instruite de la population, ils sont assez semblables dans les deux cantons et conservent bien des aspects du XVIII<sup>e</sup> siècle (François de Capitani). La haine des aristocrates et des anciens privilégiés, qui s'était manifestée en pays de Vaud sous la République helvétique, est restée très superficielle, et bien plus l'effet d'une sorte de mimétisme qu'expression de passions violentes (Marianne Stubenvoll).
- 4 Enfin, plusieurs communications évoquent la période napoléonienne en Suisse et en Italie du Nord. Pour Carlo Moos, ce fut une période de mutations qui élargit l'horizon des Suisses : la Médiation amorce une modernisation salutaire à l'avenir du pays.

Elisabeth Salvi, étudiant le rôle des agents diplomatiques, précise que, même si c'était la France qui prenait les décisions en matière de politique extérieure, des relations et des correspondances actives existaient entre la Suisse et l'Italie du Nord. En République italienne, comme par la suite dans le Royaume d'Italie, les préfets, étudiés par Livio Antonielli, ont dû composer avec des habitudes héritées de l'époque lombardo-habsbourgeoise, et tenir compte de la vitalité des administrations communales. Des résistances ont subsisté en Italie du Nord : Edoardo Bressan s'attache à rappeler que les populations, confrontées à des mutations irréversibles, ont parfois manifesté leur refus de cette modernité, en réclamant le retour à un système où vie religieuse et vie civile étaient étroitement et traditionnellement liées.

- 5 Grâce au choix systématique de la comparaison, ce recueil, bilingue, il faut le préciser, permet de mieux comprendre comment la Médiation, étape intermédiaire entre la république centralisée de 1798 et le libéralisme de 1848, met en place les éléments de conciliation entre système confédéral et identité nationale.